



ILE DE FRANCE

3 passage Pilatre de Rozier
78000 VERSAILLES
01 39 53 42 13
contact.versailles@cgapac.net

CGAPAC IDF - HDF

Organisme Mixte de Gestion Agréé
Artisans, Commerçants, Agriculteurs,
Professions Libérales

HAUTS DE FRANCE

21 rue du Général Barbot
62000 ARRAS
03 21 73 04 17
contact.arras@cgapac.net

Cadre réservé à l'OMGA

à adresser au CGAPAC IDF - HDF avant la fin des 5 premiers mois d'exercice

BULLETIN D'ADHESION

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Mme Mr

NOM : PRENOM :

RAISON SOCIALE : Nom du Gérant pour les Sociétés :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

ADRESSE Personnelle :

Email :@..... Date de Naissance : Situation Familiale :

NATURE DE L'ACTIVITE - REGIME FISCAL

ACTIVITE EXERCEE NOMBRE DE SALARIES

N° SIRET : CODE NAF : **Date de début d'activité** :

Étiez-vous déjà adhérent (e) d'un Centre de Gestion Agréé OUI - Date de radiation : NON

Adresse de l'ancien Organisme Agréé :

REGIME D'IMPOSITION

Impôt sur le Revenu **Impôt sur les Sociétés** (Date de l'Option à L'IS).....

BIC **B.A** RN RNO RS RSO

BNC MEDECIN Conventionné MEDECIN Remplaçant si oui secteur : Autre BNC

Déclaration Contrôlée Micro BNC

Demande d'Adhésion pour l'exercice : Début Fin

Etes-vous assujetti à la TVA OUI NON Franchise Exonération

Si oui Déclarations Mensuelles Trimestrielles Annuelles

COMPTABILITE EST SUIVIE PAR :

NOM DU CABIINET :

Adresse :

Email :

Je soussigné(e) avoir pris connaissance des statuts de l'organisme Mixte de Gestion Agréé et donne mon adhésion.
Je m'engage à :

- Souscrire aux obligations résultant de la législation relative aux Organismes Mixtes de Gestion Agréé,
- Autoriser l'OMGA IDF-HDF à communiquer à l'Agent de l'Administration Fiscale mes dossiers de gestion ainsi que les copies des déclarations de résultats appuyées de leurs annexes,
- Accepter le règlement des sommes dues par chèques libellés à mon nom.

J'adresse à l'OMGA IDF-HDF un chèque correspondant au montant de ma cotisation annuelle dont le montant hors taxes est de 176.00€ pour le régime BNC (soit 211,20 € TTC) et 220,00 Euros pour le régime BIC (soit 264 € TTC).

Une facture supplémentaire de 100.00€ pour frais de traitement administratif sera adressée à l'adhérent dès lors que ses documents fiscaux ne seront pas adressés au Centre par voie de télétransmission.

La cotisation annuelle est indivisible, elle est due intégralement dès lors qu'une partie de l'année civile est couverte par l'adhésion (Art.4 Loi du 01/07/1901) et elle est acquise à l'OMGA IDF-HDF dès l'adhésion.

Art 4 de la loi du 1^{er} Juillet 1901 : Tout Membre d'une Association qui n'est pas formée pour un temps déterminé peut s'en retirer en tout temps, après paiement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.

Compléter et signer au verso

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des Impôts dont vous dépendez <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>.

En cas de difficultés particulières et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide des entreprises en difficulté est proposée par l'Association.

Je déclare avoir choisi de télétransmettre mes déclarations de résultats ou données comptables, ainsi que tous documents annexes les accompagnants et toutes informations complémentaires à la DGFIP :

- A. Par mes propres moyens, en ma qualité de partenaire EDI
- B. Par l'intermédiaire de l'OMGA IDF-HDF
- Dès lors, le présent document vaut mandat de l'Entreprise à l'Organisme Agréé pour accomplir en son nom toutes formalités nécessaires à sa souscription à la procédure TDFC, y compris la signature de la convention de télétransmission avec la DGFIP
- C. Par l'intermédiaire du partenaire EDI de mon Expert-Comptable (jedeclare.com, MTAE.fr, ASPONE.fr, autres....)
- D. Par l'intermédiaire d'un autre partenaire EDI
- *Dans les cas A et D, joindre obligatoirement au présent formulaire la copie de la convention signée avec la DGFIP*

FAIT A..... LE20

« Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

FAIT A.....Le

« Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Organisme Mixte de Gestion Agréé IDF - HDF par décision d'Agrément du 13.05.2020 délivré par la Direction Régionale des Impôts de LILLE.

Association 1901 – Dépôt des Statuts Préfecture du Pas de Calais

Siège Social et Siège Administratif : 21 Rue du Général Barbot - 62000 ARRAS - Téléphone : 03 21 73 04 17 - Fax 03 21 71 92 73

Email : contact@cgapac.net

N° Identification : 1.03.620 - Code APE 741C - SIRET 49452689000012